



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09/06/2023

Dossier complet le : 09/06/2023

N° d'enregistrement : F09323P0178

### 1 Intitulé du projet

Projet de renaturation de la plage de Saint-Pons.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination \_\_\_\_\_ Raison sociale \_\_\_\_\_  
Commune de Grimaud \_\_\_\_\_

N° SIRET \_\_\_\_\_ Type de société (SA, SCI...) \_\_\_\_\_  
2 1 8 3 0 0 6 8 9 0 0 0 1 3 \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale :  Madame  Monsieur  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_  
BENEDETTO \_\_\_\_\_ Alain \_\_\_\_\_

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11, 13, 15	Retrait d'une digue en enrochements (en contact avec le milieu marin), reprise d'émissaires pluviaux (idem), rechargement de plage et mise en place d'un atténuateur de houle biomimétique (ouvrage immergé en mer constitué de modules artificiels).

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de renaturation de plage, comprenant :

- le retrait d'une digue longitudinale en enrochements ;
- la dépollution pyrotechnique du site (en lien avec un bunker de la WWII enterré dans la plage) ;
- la reprise de deux émissaires pluviaux aux extrémités de la plage ;
- le rechargement de la plage en sables afin de compenser les volumes occupés par la digue ;
- la mise en place d'un ouvrage immergé biomimétique (atténuateur de houle) ;
- la création d'un cordon dunaire végétalisé afin de masquer les activités d'hôtellerie de plein air.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à restaurer la plage de Saint-Pons (Grimaud, Var), en réponse à un objectif de requalification inscrit au SCoT et au PLU, mais aussi à une démarche de recomposition spatiale de la frange littorale.

La digue longitudinale construite dans les années 1960 est aujourd'hui complètement déstructurée, et induit un recul du trait de côte en "aval dérive". Cette érosion de la plage tend à mettre à jour des munitions de la Seconde Guerre Mondiale, confinées dans un bunker lui-même enterré dans le sable.

Le projet vise également à amorcer un recul des activités d'hôtellerie de plein air, nécessaire à la mise en place d'un cordon dunaire végétalisé.

Enfin, le projet vise également à améliorer le drainage des terrains plats situés en arrière du cordon sableux, en réhabilitant complètement deux exutoires pluviaux aujourd'hui inopérants (absence de continuité hydraulique avec les ouvrages en amont).

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

- 1) Démontage de la digue longitudinale sur un linéaire de 80 ml environ, y compris les retours aux extrémités. Il s'effectuera à minima jusqu'à la côte -1,00m NGF (fonds sableux), mais l'excavation devra descendre au-delà tant que des enrochements sont mis à jour. Le volume à déposer a été estimé à 500 m<sup>3</sup>. Les travaux suivants seront donc réalisés : terrassement, évacuation (tri et stockage sur place, en arrière de la zone de chantier ; réutilisation d'une partie des matériaux sur site, dans la mesure du possible).
- 2) Rechargement de plage entre les deux épis bordant la plage, sur une largeur moyenne d'environ 15 m, et connexion au TN existant (cote 1,2 m NGF) avec pente de 1/10.
- 3) Création d'un cordon dunaire de faible altimétrie (0,8 m de haut), avec une pente de talus à 3/2, et constitué du sable utilisé pour le rechargement.
- 4) Réfection des émissaires eaux pluviales : les canalisations à mettre en œuvre seront de diamètres 400 et 800 mm, en béton armé et installées sur une couche d'assise en ballast 20/40. Les enrochements mis en place pour la protection anti-affouillement pourront être ceux déposés lors des travaux de démolition de la digue longitudinale si leur D50 est à minima de 0,25 m et s'ils sont en bon état (pas de réutilisation d'enrochements cassés ou de différentes natures). Ils pourront être liaisonnés pour garantir une meilleure imbrication, si nécessaire. Ces travaux de terrassement seront réalisés à l'aide d'engins de chantier (atelier terrestre) : pelles mécaniques (godet terrassement), chargeuses, tombereaux, camions benne.
- 5) Mise en place d'un ouvrage immergé selon les travaux suivants : Terrassement sous-marin / réglage sol (il n'est pas prévu d'excavation) et pose d'unités préfabriquées (récifs artificiels). Les travaux nécessiteront un atelier terrestre et maritime (barge avec grue flèche treillis, ou pelle sous-marine).

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- 1) Végétalisation du cordon dunaire via l'implantation d'espèces pionnières correspondant au cortège végétal spécifique des dunes mobiles tels que l'oyat, le chiendent des dunes ou encore l'euphorbe des rivages. L'ensemble sera protégé à l'aide de ganivelles constituées de lattes de châtaignier, reliées par du fil de fer torsadé. Elles seront accrochées sur des fils de fer tendus entre des piquets de châtaignier implantés régulièrement. Ces ganivelles basses (environ 50 cm de hauteur) auront un rôle de piège à sable, de brise-vent et de guidage des usagers.
- 2) Mobilité du profil de plage en fonction des variations saisonnières des conditions hydrodynamiques.
- 3) Accumulations sédimentaires en pied de l'atténuateur de houle biomimétique, contrecarrant ainsi la dynamique de déchaussement des herbiers constatées jusqu'à présent.
- 4) Drainage des terrains plats en arrière de la plage.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Non concerné, le projet est soumis à Déclaration au titre des articles L.214-1 à 6 du Code de l'Environnement (rubrique Rubrique 4.1.2.0 : « Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu d'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros mais inférieur à 1 900 000 euros (D) »)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Rechargement de plage (superficie / volume)	9078 m <sup>2</sup> / 3300 m <sup>3</sup>
Reprise des émissaires EP (superficie)	350 m <sup>2</sup>
Cordon dunaire (superficie)	1324 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : Saint-Pons

Localité : Grimaud

Code postal : 8 3 3 1 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 6 ° 3 5 ' 1 2 " 4 Lat. : 4 3 ° 1 6 ' 5 0 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 6 ° 3 5 ' 0 8 " 3 Lat. : 4 3 ° 1 6 ' 4 7 " 7

Point de d'arrivée : Long. : 0 6 ° 3 5 ' 1 4 " 6 Lat. : 4 3 ° 1 6 ' 5 2 " 9

##### Communes traversées :

Non concerné (Grimaud uniquement)

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU approuvé par délibération du conseil municipal le 16/03/2012 et modifié le 29/09/2020 ; zonage 1Nr.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 850 m : « Vallées de la Giscle et de la Môle » (930012542), ZNIEFF terrestre de type II.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Grimaud (Golfe de Saint-Tropez)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pelagos

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Giscle et de la Garde
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 30 décembre 2005
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A plus de 7 km du site « Corniche Varoise » (FR9301624)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rechargement en sables issus de la carrière du Beausset (
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en place d'un cordon dunaire végétalisé en lieu et place d'emplacements de camping ; mise en place sur des fonds sableux d'un atténuateur de houle biomimétique offrant des fonctionnalités écologiques et un potentiel de réduction du déchaussement des herbiers limitrophes.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A plus de 7 km du site « Corniche Varoise » (FR9301624)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléas inondation, ruissellement, érosion, submersion.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement (engins de chantier).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement (atelier terrestre).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	





## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné :

- la caractérisation du milieu en amont du projet (selon recommandations du guide cadre EVAL\_IMPACT) ;
- l'intégration des spécificités environnementales de la zone de projet pour le dimensionnement des ouvrages ;
- l'éloignement du projet vis-à-vis des habitats et espèces ayant justifié les protections réglementaires et contractuelles ainsi que les inventaires patrimoniaux ;
- les mesures de suppression et réduction des incidences en phase travaux ;
- le protocole de suivi environnemental en phase d'exploitation (notamment de suivi des herbiers) ;

=> une étude d'impact ne semble pas proportionnée à la dimension et aux incidences raisonnables prévisibles du projet.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	ANNEXE 8 : Etat initial de l'environnement ; Evaluation des incidences ; Compatibilité avec les plans et programmes ; Mesures de suppression et réduction des incidences ; Mesures de suivi	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BENEDETTO

Prénom Alain

Qualité du signataire Maire de Grimaud

À Grimaud

Fait le 09/06/2023



Signature du (des) demandeur(s)

